

Groupement des Ecoles Santé Social

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé des renseignements pour l'admission à la **Formation d'Assistant(e) de Service Social de l'Institut Social de Lille** dans le cadre de la session de février 2018.

Vous trouverez, ci-joint, les informations nécessaires concernant :

- ✓ Texte commun d'admissibilité des centres de formation appartenant au réseau Unaforis,
- ✓ Les conditions d'inscription et les modalités de l'épreuve d'admission,
- ✓ La fiche d'inscription à compléter,
- ✓ L'attestation de dépôt à compléter,

L'épreuve écrite d'admissibilité (Phase I) aura lieu le :

17 février 2018

Merci de bien vouloir retourner votre dossier à l'adresse suivante :

**Institut Social de Lille
Campus St Raphaël
83 Boulevard Vauban
59044 LILLE Cedex**

Date limite de retour des dossiers : 05 février 2018

Il n'y aura pas de remboursement de frais d'inscription en cas de désistement. Une convocation à l'épreuve écrite vous parviendra avant l'épreuve par mail. Dans le cas contraire, veuillez nous contacter par téléphone au 03.20.21.93.93.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après la date de l'épreuve écrite.

Vous souhaitant bonne réception de ces pièces, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A VINCHON


Directrice

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

La formation est ouverte aux candidats remplissant **l'une des conditions suivantes** :

- Etre titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation (pour les terminales) ;
- Etre titulaire de l'un des titres admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités ;
- Etre titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ;
- Etre titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau IV de la convention interministérielle des niveaux de formation ;
- Etre titulaire d'un diplôme au moins de niveau IV, délivré par l'Etat et visé à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles.
- à défaut, avoir réussi l'examen de niveau DRJSCS ou être inscrit à la session en cours sous réserve de réussite à l'examen.

MODALITES DE L'EPREUVE D'ADMISSION :

La sélection comporte **deux phases d'admission** :

PHASE 1 : EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE (EN DEUX PARTIES)

1 - Une synthèse de textes dont les objectifs sont d'évaluer les capacités des candidats à :

- dégager une thématique
- comprendre les idées essentielles des textes proposés
- sélectionner les informations, les utiliser et trouver leur complémentarité
- rédiger (clarté de l'expression, structuration, orthographe, concision...)

2 - Une réflexion personnelle (sous forme de dissertation), à partir des textes proposés pour la synthèse, dont les objectifs sont d'évaluer les capacités à :

- développer la pensée (construction logique, démonstration, argumentation)
- interroger les connaissances, expériences et les analyser (ouverture d'esprit)
- rédiger (clarté de l'expression, structuration, orthographe...)

Les candidats titulaires d'un diplôme de travail social de niveau III sont dispensés de l'épreuve écrite : Diplôme Educateur de Jeunes Enfants, Educateur Technique Spécialisé, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, de formation animateur ainsi que les titulaires de la Licence Sciences de l'Education, parcours travail social et promotion de la santé (TSPS).

MODALITES :

Durée de l'épreuve : 4 heures

Lieu de l'épreuve : Institut Social de Lille

Note globale sur 20

Frais d'inscription : 80 Euros

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence à l'épreuve.

Résultats de l'épreuve écrite : 09 mars 2018

Les candidats non-admis ont la possibilité de contacter l'ISL pour échanger sur les motifs de cette non admission et peuvent s'inscrire à la session suivante en retirant un dossier d'inscription.

PHASE 2 : EPREUVE ORALE D'ADMISSION

La phase orale s'adresse uniquement aux candidats admis au concours écrit.

L'épreuve orale d'admission à l'entrée à l'Institut Social de Lille vise à apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention. Cet entretien se structure autour de deux épreuves :

1- Un exposé et discussion sur une question de société

A partir d'un thème de l'actualité sociale, tiré au sort, le candidat prépare et présente un exposé de cinq à dix minutes. Cet exposé, suivi d'un échange avec les membres du jury, demande au candidat d'être en capacité de :

- Mobiliser des connaissances et structurer un exposé
- Réfléchir aux problématiques de l'environnement économique et social
- Observer, analyser et synthétiser
- Communiquer : dire, écouter, argumenter, se positionner

2- Un entretien sur le choix professionnel et l'itinéraire personnel

Cette épreuve a pour support le dossier du candidat qui comporte entre autre sa lettre de motivation, des informations sur son parcours et le curriculum vitae. Elle a pour objectif d'évaluer chez le candidat :

- Sa connaissance de la profession d'assistant de service social
- Ses motivations, son intérêt pour la formation
- La construction de son projet professionnel
- Ses capacités à faire des liens entre la connaissance de soi et le projet de formation
- Ses capacités relationnelles et de communication : écoute, aisance, prise de recul...

Le Jury de sélection est composé de deux personnes :

- Un représentant des professionnels : un(e) Assistant(e) de service social professionnel(e) en exercice, un Chef de service ou un(e) Professionnel(le) intervenant dans la formation.
- Un représentant de l'Institut : cadre formateur ou un membre de l'équipe de direction.

MODALITES :

Durée de l'épreuve : 40 minutes (+ 30 minutes de préparation avant l'épreuve)

Les entretiens oraux se dérouleront à l'Institut Social de Lille du

Notation sur 20 pour chaque partie de l'épreuve (note totale sur 40)

Frais d'inscription : 90 Euros

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence à l'épreuve.

RESULTATS DES EPREUVES D'ADMISSION :

Les résultats de la sélection seront transmis à chaque candidat **par mail** le **09 mars 2018** après la délibération de la commission qui arrête la liste des candidats admis à suivre la formation.

Les candidats non-admis ont la possibilité de rencontrer le cadre formateur ayant participé à leur jury de sélection pour échanger sur les motifs de refus d'admission et toute explication utile pour réfléchir à leur projet professionnel et/ou de formation et peuvent s'inscrire à la session suivante, en retirant un nouveau dossier d'inscription.

FICHE D'INSCRIPTION

NOM (en majuscules) EPOUSE

(Pour les femmes, Indiquez sur cette ligne le nom de jeune fille).....

PRENOM..... Nationalité

Date de NaissanceLieu de Naissance.....

Sexe : Masculin Féminin

ADRESSE

Code Postal..... Ville..... Téléphone

Mail *.....Portable

Arrondissement..... Bassin emploi-formation du domicile N° (liste jointe)



Merci d'écrire lisiblement. Votre convocation aux épreuves écrites et orales vous parviendront uniquement par mail contre accusé de lecture.

DIPLÔMES ACQUIS : Merci de joindre obligatoirement une photocopie du diplôme

Titulaire du baccalauréat – série :

Titulaire d'un diplôme équivalent au baccalauréat :

Titulaire du DAEU (ou ESEU)

Admis à l'Examen de Niveau DRJSCS, Session.....

Autre – précisez.....

SITUATION durant l'année 2016/2017 :

En terminale – Série :

Inscrit(e) à l'Examen de Niveau DRJSCS, session 2017

En préparation du DAEU

En année préparatoire – précisez

Salarié(e) – précisez.....

Autre situation - précisez

Je certifie avoir pris connaissance de la totalité du dossier et en acceptant tous les termes et je certifie également que toutes les informations dont j'ai fait état sont justes. J'accepte, par ailleurs, que mon nom et mes coordonnées figurent sur les fichiers Informatiques utilisés pour la constitution des différentes listes de candidats.

DATE :

SIGNATURE

Cette fiche est à nous retourner accompagnée de :

- ✓ Un chèque de 80 euros libellé à l'ordre du GESS,
- ✓ L'attestation de dépôt complétée,
- ✓ Une photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité,
- ✓ Un extrait du casier judiciaire (internet : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20c>)

Pour le 05 février 2018 (cachet de la poste faisant foi) à :

**L'Institut Social de Lille
83 Boulevard Vauban
Bat C – Campus St Raphael
59044 LILLE CEDEX**

Selon votre situation, veuillez joindre au dossier :

- ✓ Un justificatif de diplôme (bac ou équivalent),
- ✓ Un certificat de scolarité (pour terminales ou DAEU en cours),
- ✓ L'attestation de réussite à l'examen de niveau DRJSCS ou de la convocation à l'examen 2017.

Règlement des frais d'admission de la phase écrite :

Nom du titulaire du compte :

Banque :N° du chèque ci-joint :

(merci d'indiquer au verso du chèque les nom et prénom du candidat)

LISTE DES BASSINS FORMATION EMPLOI

BASSIN N°00 : HORS REGION

BASSIN N°01 : LILLE

BASSIN N°02 : ROUBAIX TOURCOING

BASSIN N°03 : FLANDRE LYS

BASSIN N°04 : DUNKERQUE

BASSIN N°05 : DOUAI

BASSIN N°06 : VALENCIENNES

BASSIN N°07 : SAMBRE AVESNOIS

BASSIN N°08 : CAMBRAI

BASSIN N°09 : ARTOIS TERNOIS

BASSIN N°10 : LENS LIEVIN

BASSIN N°11 : BRUAY BETHUNE

BASSIN N°12 : SAINT OMER

BASSIN N°13 : CALAIS

BASSIN N°14 : BOULOGNE MONTREUIL

BASSIN N°15 : ARRAS

Cadre réservé au centre de formation
N° dossier
Date enregistrement.....

**Cette attestation est à compléter par le candidat et à joindre au dossier.
Elle lui sera retournée après enregistrement du dossier et sera à conserver par le candidat.**

**ATTESTATION DE DEPOT DE DOSSIER
DE CANDIDATURE A L'ADMISSION EN FORMATION**

L'Institut Social de Lille,
certifie que

Nom

Prénom

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tél.

a déposé un dossier d'inscription au concours d'admission à la formation d'assistant de service social - rentrée 2017.

E. DUVIVIER



Directrice des Etudes